

LE PTIT MAG TOUT CE QUI FAIT L'ACTUALITE SEUILLETOISE

Seuillet



ACTIONS 2024
ENCORE DES PROJETS

VIE COMMUNALE
TRAVAUX EN COURS

TRANSITION ECOLOGIQUE
DU CONCRET

WWW.SEUILLET.FR

LE PTIT MAG SEUILLET N°18/////JUN 2024

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE SEUILLET

UN BUDGET COMMUNAL 2024 AMBITIEUX



Le vote du budget communal est un acte majeur dans la vie politique de la commune.

Le budget est voté par le conseil municipal. Il est adopté sous la forme d'une délibération, qui matérialise l'approbation du conseil municipal, selon le principe de l'annualité et de l'équilibre.

Sans hausse des impôts depuis maintenant 11 ans, sans emprunt tout en prévoyant 337.000€ d'investissements et en conservant la même qualité de service public, le budget 2024 de la commune est résolument engagé et ambitieux.

En effet les crédits alloués vont permettre la réalisation des travaux que vous pourrez découvrir ci-dessous, mais aussi d'assurer le fonctionnement de la collectivité et les nombreux services au public que la Municipalité propose, ainsi que le fonctionnement de l'école, la gestion des espaces publics et des bâtiments communaux, le paiement des salaires des agents, et encore bon nombre de postes budgétaires.



DES SEUILLETOIS A L'HONNEUR



Lors de la dernière cérémonie des vœux à la population, **Pierre BONNET Maire** a tenu de féliciter les Seuillectois et Seuillectoises ayant porté les couleurs de la commune à l'étranger:

- ⇒ Séverine et Cécile-lors du Rallye des gazelles au Maroc pour une association de lutte contre le cancer,
- ⇒ Bastien arrivant à un bon classement au Championnat de Monde d'Iron man 70.3 en Finlande,
- ⇒ Jeanne et Aurélie pour le 4L trophy au Maroc dans le cadre d'une action Humanitaire.
- ⇒ Mais aussi d'honorer **Daniel Travichon 1^{er} adjoint au Maire**, lors de la remise de décoration de 20 années de mandat : Médaille d'argent Régionale, Départementale et Communale

PROGRAMME D'ACTIONS 2024

L'ensemble de ces programmes est soutenu par l'Etat, le Conseil Départemental de l'Allier et Vichy Communauté.

- ⇒ Travaux de voirie CV1 et chemin des Varennes
- ⇒ Curages de fossés
- ⇒ Electrification d'une cloche de l'église
- ⇒ Restauration d'un vitrail de l'église
- ⇒ Renouvellement de l'éclairage du stade en Led
- ⇒ Extension du réseau d'éclairage public-La Croze
- ⇒ Pilotage à distance du chauffage de l'Espace Rural Culturel

Montant total du programme : 207.180€

Soutien à l'attractivité locale

- ⇒ Subventions de fonctionnement aux **associations locales : 3.000€**
- ⇒ Subvention de fonctionnement à l'école communale de **68€/élève pour 30 enfants.**
- ⇒ Participation financière de l'accueil **périscolaire pour les familles** au centre de Loisirs de St Rémy Rollat : **1.700€**

CEREMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI



Encore une très belle cérémonie pour la commémoration du 8 mai 1945....79 ans après.... souvenons nous et transmettons à la jeune génération !

Le 8 mai 2024 a connu cette année encore une forte affluence de la population.

Merci à nos jeunes du conseil municipal d'enfants, aux sapeurs pompiers, élus et à la population Seuiltoise



LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de restauration des couvertures de l'église suite à la grêle du 4 juin 2022 continuent sans relâche.

Totalement pris en charge par l'indemnité d'assurance pour un montant de 150.000€ HT, ils s'étendent jusqu'à la fin de l'été et concerneront la nef et le clocher, ainsi que quelques réparations sur les tranches réalisées en 2014.



La date de réception des travaux est fixée au 1^{er} juillet. Dès lors un arrêté de réouverture de l'édifice sera rendu exécutoire.

Malgré cet épisode de grêle qui marquera à jamais la mémoire collective de la commune, la municipalité aura gagné le pari de la restauration de toutes les couvertures des bâtiments communaux en deux années.

Les visites et cérémonies à l'église vont pouvoir retrouver leurs activités.



SEUILLET ACCUEIL SON DEPUTE

Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF).

Elle offre aux élèves de CM2 une leçon d'enseignement civique et moral en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. À cet effet, ils sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignantes qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.



Dans ce cadre et à l'initiative d'Elsa Denferd Directrice de l'école, Yannick Monnet Député de l'Allier, accompagné du Maire de Seuillet et du DDEN, ont passé une matinée en classe afin de présenter les missions et le rôle du Député dans l'action publique.

SEUILLET ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE



La journée citoyenne 2024 a vu la finalisation de deux chantiers:
 La plantation de 50 mètres de haies par les Jeunes du Conseil Municipal d'Enfants en lien avec la Fédération de Chasse de l'Allier.
 La fin du nettoyage du chemin de rural limitrophe avec la Commune de Creuzier le Neuf commencé en 2023.
 Merci à toutes et tous pour votre participation à cette matinée dans la bonne humeur, permettant à son échelle à la commune de s'inscrire dans la transition écologique.

UN ARBRE POUR SYMBOLE DE LA LAICITE

Le vendredi 8 mars dernier l'arbre de la Laïcité a été planté à l'aire de jeux communale: Un liquidambar.
 En présence d'un nombreux public : enfants de l'école et du CME, parents d'élèves, élus locaux, Institutrices, DDEN et membres de l'observatoire de la laïcité. Le symbole est marqué par l'enracinement des VALEURS de la République.



LES NOUVELLES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS continue toujours à venir en aide au travers de différents dossiers d'aides personnalisées ou bien par le partenariat avec l'épicerie solidaire de Vichy Communauté, mais aussi par l'insertion dans le monde du travail, grâce à l'action des chantiers d'insertion.

Pour l'année 2024, la date du repas des aînés est fixée au **dimanche 27 octobre à 12h00, à l'Espace Rural Culturel**.
 Pensez dès à présent à réserver la date !

N'oubliez pas que le CCAS peut vous aider et vous accompagner pour trouver des solutions aux accidents de la vie. Renseignements en Mairie.

VOTRE COMMUNE EN PRATIQUE

Les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie sont les suivants:

Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.70.59.60.04 ou par mail à mairie.seuillet@wanadoo.fr
 Retrouvez nous sur : www.seuillet.fr ou sur [facebook.com/communedeSeuillet](https://www.facebook.com/communedeSeuillet)